Le 10 décembre manifestons
pour la non-promulgation de « loi de programmation de la recherche »,
pour le retrait de la « loi de sécurité globale »,
pour la défense de nos droits et des libertés universitaires,
pour la réouverture des universités avec les moyens nécessaires

Les signataires de cet appel sont à l'initiative de cette journée et organisent les manifestations du 10 décembre

Les deux lois « de programmation de la recherche » et « de sécurité globale » portent gravement atteinte à des libertés indispensables dans une démocratie.
Depuis des mois, la loi de programmation de la recherche (LPR) fait l'objet d'une dénonciation quasi-unanime de la part de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) pour de nombreuses raisons : précarisation des personnels, insuffisance budgétaire, généralisation des appels à projet, privatisation et mise en concurrence exacerbée. En remettant en cause le Conseil national des universités (CNU) et en favorisant ainsi le clientélisme local, la LPR s'attaque frontalement aux statuts des enseignant·es-chercheur·es. Elle s'inscrit dans la même logique que la loi de transformation de la fonction publique qui a dépossédé les instances représentatives du personnel et en particulier les commissions administratives paritaires (CAP) de leurs prérogatives (avancement des personnels IT, BIATSS et enseignant·es de statut 2nd degré). Avec elles, disparaissent des lieux indispensables de parole, de collégialité et de contrôle possible pour les représentant·es du personnel concernant leurs droits et leurs carrières.
Parallèlement, la LPR a étendu aux campus universitaires le délit d'entrave qui existait déjà pour les lycées. Ce délit sera désormais passible de 3 ans de prison et de 45 mille euros d'amende. Il permettra à l'avenir de réprimer de manière arbitraire toute forme de contestation.

Les violences policières, qui ont eu lieu en France ces dernières semaines, contre la

population, en particulier les migrant·es, les personnes victimes de racisme, les manifestant·es, rendent plus que jamais nécessaire le retrait de la loi de sécurité globale. Sans la liberté d'informer et de rendre compte de ces violences policières, les libertés publiques seraient encore plus sous la menace d'un gouvernement qui, jour après jour, bascule dans l'autoritarisme.

Les attaques à l'encontre des enseignant·es-chercheur·es et des chercheur·es par des parlementaires qui, dans le droit fil des propos injurieux de Jean-Michel Blanquer, les ont désigné·es à la vindicte publique et les exposent à une mise en danger sont irresponsables et inacceptables. S'il en était besoin, ces parlementaires donnent une nouvelle preuve de leur totale méconnaissance de la diversité et de la richesse des débats au sein des universités, indispensables pour l'enseignement et la recherche. Ces débats doivent rester préservés des pressions économiques et des contraintes doctrinales.

Les déclarations du président de la république annonçant le maintien de la fermeture des universités jusqu'à nouvel ordre sont inacceptables et portent également atteinte aux missions de service public de l'ESR. Il est absolument nécessaire que les étudiant·es, qui subissent de plein fouet la crise sanitaire et sociale, puissent retrouver leurs lieux d'études et reprendre contact avec les personnels, enseignant·es et BIATSS, pour éviter tant qu'il est encore temps un décrochage massif. Nous exigeons la réouverture immédiate de tous les cours qui peuvent être assurés dans le respect des consignes sanitaires. Il en va de la santé de toutes et de tous et de l'avenir d'une génération d'étudiant·es.

Le retour plein et entier des étudiant·es comme des personnels doit s'organiser dès maintenant dans des conditions sanitaires sécurisées dont la mise en place est de la responsabilité du gouvernement. Des solutions existent : mise à disposition de tests et de matériel sanitaire, aération des locaux, dédoublement des groupes, réduction des effectifs et salles permettant le respect des distances physiques, et recrutement en nombre de personnels statutaires comme cela a été fait dans d'autres pays. Ces solutions imposent que le budget des établissements soit revu à la hausse.

Jusqu'à aujourd'hui, le MESRI est resté sourd à nos demandes d'un plan d'urgence plus que jamais nécessaire. **Les organisations signataires demandent donc au premier ministre de recevoir l'ensemble des acteurs et actrices de l'ESR et d'apporter une réponse à la hauteur des enjeux.**

Les organisations signataires appellent toutes et tous les étudiant·es et collègues à se réunir massivement en assemblées générales, à se mettre en grève le JEUDI 10 DECEMBRE et à rejoindre les manifestations et rassemblements partout s
ur l
e territoire
pour que la « loi de programmation de la recherche » ne soit pas promulguée et pour le retrait de la « loi de sécurité globale », pour la défense de nos droits et des libertés universitaires, pour la réouverture des universités aux étudiant·es avec les moyens humains et matériels nécessaires.

A Paris, soyons nombreux à la manifestation au départ de Jussieu à 14h vers Matignon. Dans les régions reportez-vous aux appels intersyndicaux locaux.

Signataires : SNTRS-CGT, CGT FERC SUP, CGT-INRAE, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNETAP-FSU, FO-ESR, SUD EDUCATION, SUD RECHERCHE EPST, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S, UNEF, L'ALTERNATIVE, FACS ET LABOS EN LUTTE

La manifestation est soumise aux mesures sanitaires imposées par le décret 2020-1262 du 17/10/20 qui prévoit entre autres, le port du masque et la distanciation sociale d'au moins un mètre. Vous pouvez télécharger l'autorisation de déplacement dérogatoire pour un cortège ici .